

PROGRAMME DE FORMATION : DIRIGEANTS

Thème : La Convention Collective Nationale du Sport - Présentation & Impacts sur l'emploi

I - OBJECTIF DE L'ACTION DE FORMATION

- Améliorer sa connaissance de la Convention Collective Nationale du Sport

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Être titulaire d'une licence Fédération Française de Gymnastique de la saison en cours de validité
- Être dirigeant d'un club affilié à la Fédération Française de Gymnastique
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

III - DATE / LIEU / HORAIRES

- Lundi 15 décembre 25 en Visioconférence de 19h00 à 21h00

IV - DUREE

- L'action de formation durera 2 heures.

V - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Ordinateur personnel
- Outils « Microsoft TEAMS »

La formation sera assurée par :

- Sébastien PALLUD, Société « Forma Paie Consulting »

VI - CONTENUS

- Le calcul du temps de travail
- Les différents types de contrats
- Engager un auto-entrepreneur : Points de vigilance
- Questions/Réponses

VII - MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

Cette formation donne lieu à une évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur.

InteraGYM FORMATION

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | Siège social : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
Accueil & Adresse postale : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07
04 78 00 88 85 | contact@interagym-formation.com | www.interagym-formation.com

SIRET 43373228600037 - APE/NAF 8551Z - Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.